



Orientations nationales et régionales du Dispositif Local d'Accompagnement 2014-2016

Après dix années d'existence du DLA, de **nouvelles orientations ont été définies au niveau national et en Aquitaine. Deux manifestations en septembre 2013** ont permis d'échanger et de définir les nouvelles orientations du dispositif pour la nouvelle convention triennale DLA de 2014 à 2016 :

- ⇒ **Le comité régional stratégique du Dispositif Local d'Accompagnement en Aquitaine** le jeudi 12 septembre 2013 à Pessac. Les partenaires et opérateurs du DLA et C2RA étaient présents pour échanger sur les enjeux des structures de l'ESS et les besoins d'accompagnements en Aquitaine.
- ⇒ **La journée nationale « Chantiers stratégiques DLA : orientations 2014- 2016 »** le mardi 24 septembre 2013 à Paris pour une présentation des nouvelles orientations nationales à 250 opérateurs et financeurs du dispositif.

La finalité des DLA reste la création, la consolidation, le développement de l'emploi et l'amélioration de la qualité de l'emploi dans une démarche de renforcement du modèle économique de la structure accompagnée, au service de son projet associatif et du développement du territoire.

LES GRANDS CHANGEMENTS EN 2014 :

- ✚ Création d'un comité stratégique national et évolution du comité national de suivi DLA en comité de pilotage opérationnel,
- ✚ Limitation du nombre d'instances de pilotage sur les territoires : le comité de pilotage régional fixe la stratégie régionale partagée,
- ✚ Création d'un centre de ressources national DLA sur les ressources humaines,
- ✚ Le C2RA devient DLA régional. Il est chargé de l'animation des DLA départementaux et de l'accompagnement des structures régionales,
- ✚ Ciblage prioritaire des associations, coopératives et SIAE mais non exclusif avec une ouverture à des accompagnements expérimentaux (formes innovantes, entrepreneuriat social, ...),
- ✚ Création de 10 indicateurs de performances de l'action des DLA,
- ✚ Suivi de toutes les structures accompagnées.

L'Aquitaine est une grande région. Dotée de 6 DLA, dont un DLA régional, elle réunit une fois par an un comité régional stratégique. Des comités de pilotage départementaux permettront un pilotage opérationnel des dispositifs sur chaque département.

LES AXES D'ORIENTATIONS POUR 2014-2016 (ces axes intègrent les orientations nationales et régionales) :

AXE 1. ELARGISSEMENT DES CIBLES DU DLA :

- Cible prioritaire : les associations gestionnaires de petites et moyennes tailles, SIAE et coopératives à finalité sociale (objectif de 80% des structures accompagnées).
- Les autres accompagnements (20% maximum) sont des expérimentations innovantes d'accompagnements, entrepreneuriat social, etc. Ils sont soumis à la validation des pilotes DIRECCTE et CDC.

Pour rappel, en Aquitaine, entre 500 et 650 structures sont accompagnées par an par le dispositif.

LE DLA en Aquitaine est soutenu par



AXE 2 : ELARGISSEMENT DES THEMATIQUES D'INTERVENTION :

+ Renforcer nos accompagnements sur les actions de :

Orientations prioritaires nationales et Aquitaine :

- Structuration des ressources humaines et amélioration des conditions de travail (accompagnement + formation),
- Appui aux projets collectifs, mutualisations et fusions,
- Consolidation économique pour les associations en difficultés financières,
- Développement des partenariats associations, entreprises et collectivités.

Orientations supplémentaires en Aquitaine :

- Partage d'un projet commun entre réseau régional, réseaux départementaux et adhérents,
- Processus d'innovation sociale,
- Aide à la formalisation du projet associatif.

+ Proposer des réponses pour la sécurisation juridique et comptable des structures :

- Accompagnement de la structure alliant un juriste et un consultant,
- Ressource juridique pour les réseaux régionaux et leurs adhérents en lien avec des accompagnements DLA.

AXE 3 : UNE NOUVELLE RESSOURCE POUR LES RESEAUX REGIONAUX ASSOCIATIFS, COOPERATIFS ET ASSOCIATIONS REGIONALES :

- Accompagnement à la structuration de réseaux régionaux, associations régionales et de projets régionaux (réalisé par le DLA régional en lien avec les DLA départementaux à partir de janvier 2014),
- Accès à des ressources juridiques,
- Aider à la construction de projets entre différents secteurs d'activités (ex: GPEC intersectoriels, besoins juridiques, plateforme d'achats, assistance juridique...).

AXE 4 : AGIR COLLECTIVEMENT :

+ Redonner au comité d'appui sa place d'instance départementale de consultation technique.

Sectoriel ou territorial, il appuie le chargé de mission dans :

- L'enrichissement du diagnostic partagé ;
- L'aide à l'orientation vers d'autres acteurs de l'accompagnement pouvant intervenir dans le cadre du plan d'accompagnement ;
- Les échanges sur les besoins d'accompagnement identifiés sur le territoire ;
- L'appui à l'orientation vers d'autres acteurs de l'accompagnement si besoin à l'issue du suivi post-accompagnement.

+ Renforcer l'articulation entre accompagnement de la structure, formation des salariés/bénévoles et financement.

- Proposer aux structures, aux salariés et bénévoles des accompagnements liés à de la formation sur des thématiques de ressources humaines (convention OPCA- DLA).
- Formaliser des exemples de parcours d'accompagnements : associations en difficultés financières, ressources humaines, innovation...

LE DLA en Aquitaine est soutenu par



- Communiquer sur les acteurs de la formation, du financement et de l'accompagnement en Aquitaine (site internet, réunions...).

✚ Renforcer le partage d'informations, échanges de pratiques et construction de projets avec les partenaires :

- Ouvrir nos temps de formations et groupes de travail aux partenaires selon les problématiques abordées, avec toutefois une priorité accordée aux DLA.
- Animer des groupes de « projets intersectoriels » avec les réseaux, les DLA et les partenaires (ex : IAE + culture / sport + enfance).
- Aider à impulser des coopérations filières, territoriales ou d'innovation sociale.

Vous trouverez en pièce jointe le compte rendu des 4 ateliers réalisés lors du comité régional stratégique sur la création de parcours d'accompagnement pour les associations en difficultés financières, les ressources humaines, et l'innovation sociale et une réflexion sur les dynamiques de coopérations territoriales. Ceux-ci seront utilisés comme supports d'échanges et seront enrichis lors des prochains groupes de travail.

LE DLA en Aquitaine est soutenu par

